

## CANDIDATURES CHAMPIONNATS JEUNES SAISON 2026/2027

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-dessous les modalités pour candidater sur les compétitions jeunes de la saison 2026/2027

### CALENDRIER

Trois temps sont à retenir :

- Les compétitions sont accessibles par FOOTCLUBS et vous pourrez candidater à compter du **Mercredi 13 mai et ce jusqu'au Mardi 09 Juin 2026**.
- Le classement des candidatures sera finalisé et validé par un Conseil d'Administration électronique du 19 juin et publié rapidement.
- Dans le cas où un club souhaiterait se désengager au vu du classement, il devra en informer la Ligue par courriel **avant le 25 Juin 2026**.

#### **Attention :**

**Les clubs qui ont des équipes au niveau ligue et aux équipes de niveau D1 en district (liste des équipes fournies par les districts) :**

- les clubs de niveau ligue candidatent en ligue
- les clubs de niveau district candidatent en district par e-mail (mettre la ligue en copie : [sportif@lbfc.fff.fr](mailto:sportif@lbfc.fff.fr)).

➔ *Les clubs évoluant en Ligue au cours de la saison 2025/2026 ne souhaitant pas candidater pour la saison 2026/2027 sont priés de bien vouloir en informer les services de la Ligue par mail*

### RAPPEL DU REGLEMENT

#### ARTICLE 2 – ADMISSIONS

La participation aux championnats régionaux se fait sur candidature des clubs dans les formes et délais convenus par la commission compétente.

Les championnats régionaux sont ouverts aux équipes des clubs, aux groupements de clubs, ainsi qu'aux ententes d'équipes de jeunes uniquement pour les compétitions U13 R2 et U15R2.

Toutefois si des clubs en entente la saison précédente, créent un groupement ou fusionnent (sans ajout, ni retrait de club(s)), ou si le club support de la nouvelle entité candidate à titre individuel, la nouvelle entité évoluera dans la compétition à laquelle pouvait prétendre l'entente la saison suivante. Pour le classement des candidatures, seront retenus les points acquis sportivement, ainsi que les points acquis structurellement.

#### **A. CRITERES LABEL JEUNES :**

**Le label retenu sera celui détenu par le club en septembre de la saison N pour candidature en N+1.**

**Si candidature individuelle du club support, seul son niveau de label en début de saison N-1 sera pris en compte,**

**Si fusion ou groupement, un seul niveau de label (le plus favorable pour la nouvelle entité) sera pris en compte.**



## **B. CRITERES ENCADREMENT :**

**Pour les championnats U13R1, U14R, U15R1, U16R1, U16R2, U18R1 et U18R2, le diplôme retenu sera celui de l'éducateur ayant encadré l'équipe tout au long de la saison N pour la candidature de la saison N+1,**

**Pour les championnats U13R2 et U15R2, le diplôme retenu sera celui de l'éducateur déclaré par le club au mois de septembre de la saison N pour la candidature de la saison N+1.**

Les malus restent applicables.

## **ARTICLE 3 - ACCESSIONS EN CHAMPIONNATS NATIONAUX**

Les accessions et rétrogradations aux championnats nationaux sont soumises aux règlements spécifiques fédéraux.

Les groupements de clubs jeunes ne pourront prétendre à une accession en championnats nationaux U19 ou U17.

Les accédants aux championnats nationaux U19 et U17 peuvent inscrire une équipe en championnat régional U18 R (R1 ou R2) ou U16 R (R1 ou R2).

Les rétrogradés des championnats nationaux U19 et U17 peuvent inscrire une équipe en championnat régional U18 R (R1 ou R2).

## **ARTICLE 4 - CANDIDATURES - DEPARTAGE**

Pour départager des clubs candidats à un championnat qui se retrouveraient à égalité après application du barème d'accession, il sera retenu, sauf règlement spécifique à l'épreuve, les critères de départage suivants :

- Le ratio de licenciés du club dans la catégorie concernée sur le total de licenciés jeunes du club à la date du 31 mars,
- Le ratio total de licenciés jeunes du club sur le total des licenciés du club à la date du 31 mars,
- Le nombre d'éducateurs licenciés diplômés.

## **ARTICLE 5 - FORFAITS**

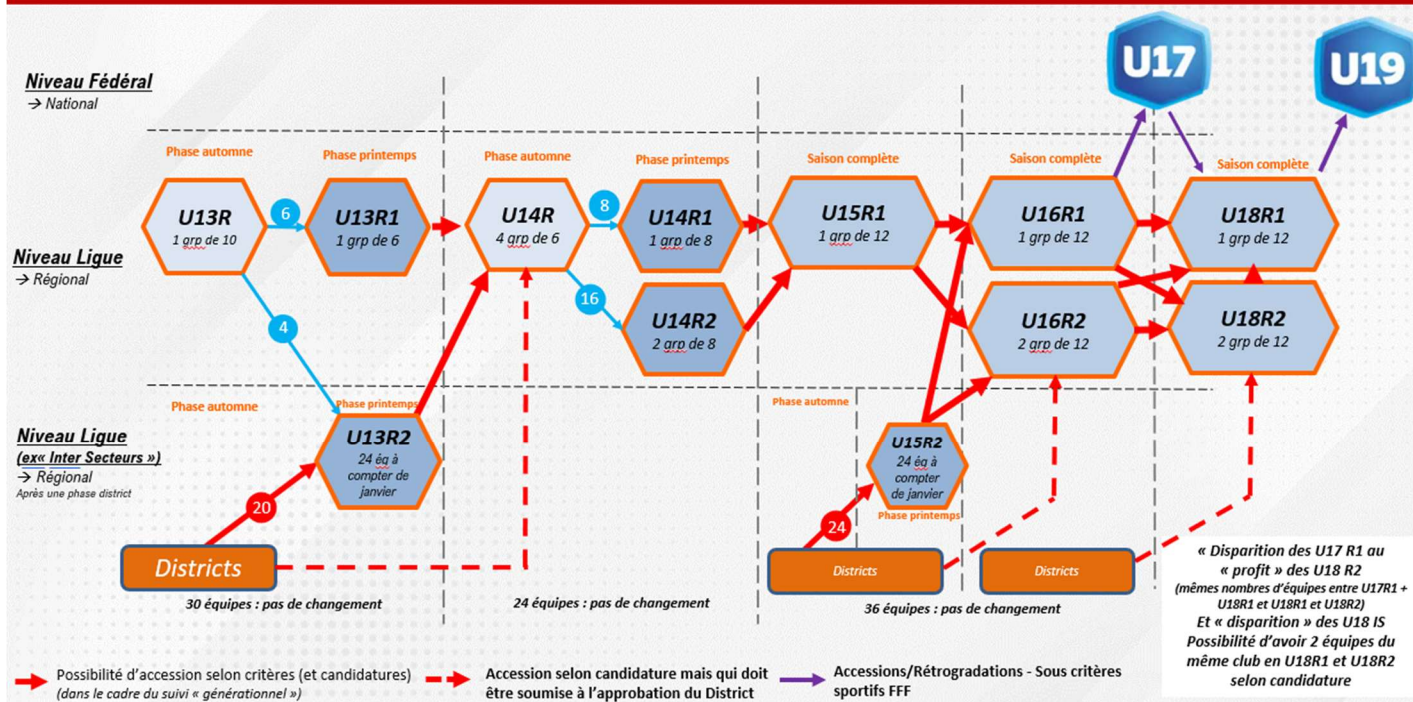
Les clubs déclarant 2 forfaits simples ou un forfait général dans une compétition, **au cours de la saison**, ne pourront pas candidater pour inscrire une équipe dans cette même compétition l'année suivante.



## RAPPEL DE L'ORGANISATION

La commission sportive s'appuiera sur l'organisation voté à l'AG de Novembre 2023, pour former les groupes jeunes à partir de la saison 2024/2025.

## ORGANISATION GENERALE – REFORME CHAMPIONNAT JEUNES



## COMMENT CANDIDATER POUR LES CLUBS DE NIVEAU LIGUE

Les candidatures se font par le biais du logiciel FOOTCLUBS – Module Compétition

### Etape 1

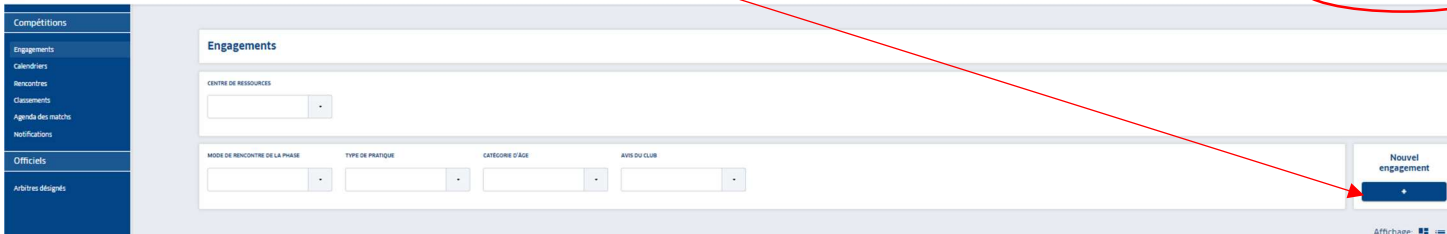
- 1- Se positionner dans la saison 2026/2027
- 2- Choisir le menu Epreuves
- 3- Choisir Epreuves Championnats & Coupes
- 4- Cliquer sur Compétitions Officielles



### Etape 2

- 1- Vérifier que vous êtes dans la saison 2026/2027
- 2- Choisir Engagement
- 3- Cliquer sur Nouvel Engagement

Footclubs

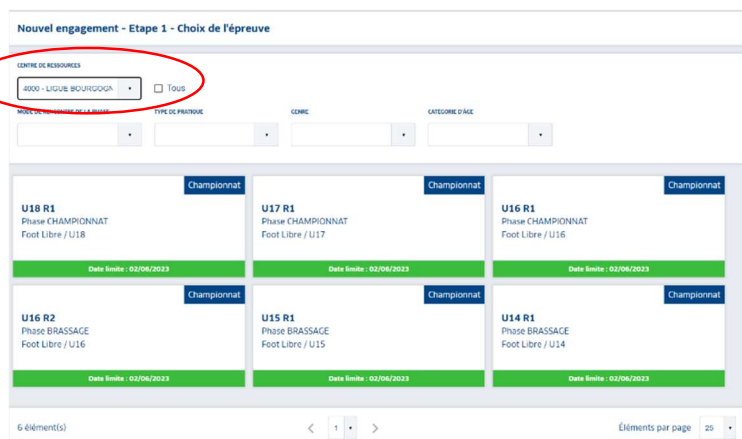
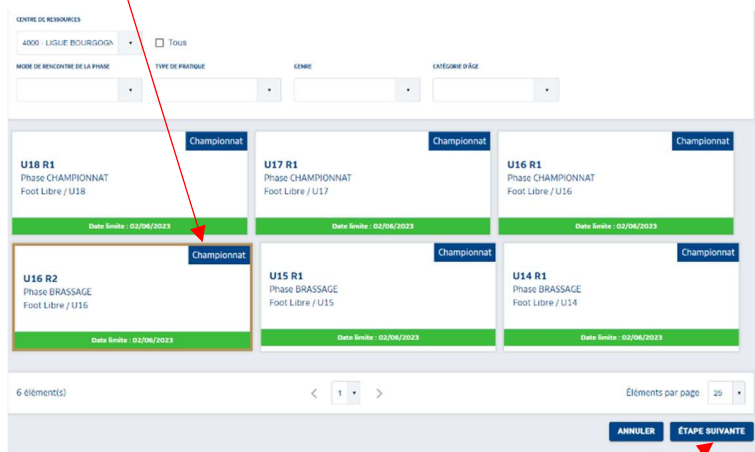


### Etape 3

1- **Sélectionner** le centre de gestion correspondant : 4000 – Ligue Bourgogne Franche Comté  
Vous devriez voir apparaître l'ensemble des compétitions où l'engagement est possible

2- **Cliquer** sur la compétition choisie (*elle apparait avec un contour dorée*)

3- **Vieiller** à bien cliquer sur Etape Suivante

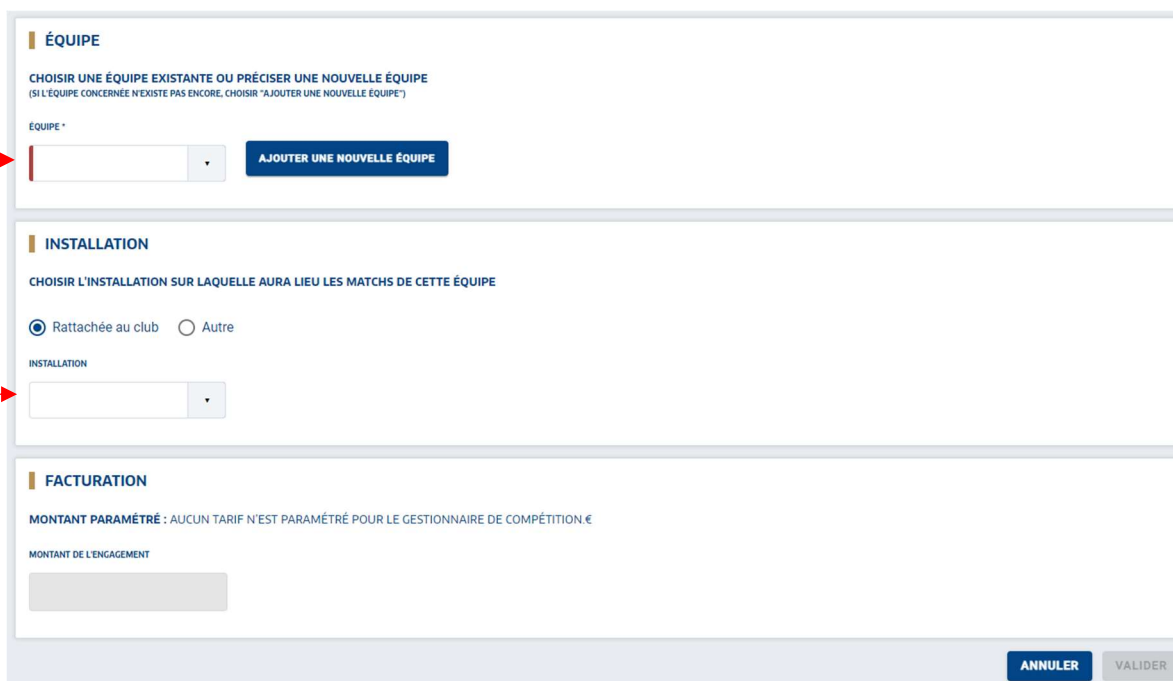
### Etape 4

1- **Choisir** son équipe existante ou préciser une nouvelle « ajouter une nouvelle équipe »

2- **Préciser** l'installation de l'équipe

3- **Valider**

4- **Une fois l'équipe valider** → le renseignement des *désidératas est possible*




## Etape 5

La Validation de votre engagement est donc visible sur votre tableau de bord ainsi :

- ➔ Le statut de votre engagement passera du « pré-engagé » à « engagé » lors de la validation du tableau des candidatures jeunes

Championnat

---

**U16 R2**  
Phase BRASSAGE  
**Foot Libre / U16 (- 16 ans)**  
DIJON ASPTT - 1

Avis non renseigné ▼ **Pré-engagée**

## COMMENT CANDIDATER POUR LES CLUBS DE NIVEAU DISTRICT

Les candidatures se font par mail – à destination du District et du service sportif Ligue

Les clubs de niveau district candidatent en district par e-mail (mettre la ligue en copie : [sportif@lbfc.fff.fr](mailto:sportif@lbfc.fff.fr)).

Pour cela les clubs doivent fournir les informations suivantes :

- **Classement de l'équipe dans son championnat**
- **Diplôme de son éducateur déclaré sur la catégorie**
- **Label du club**

